



BRIGNOLES

# Comité de Pilotage - Contrat de Ville

Réunion du 18 novembre 2016

## Présents :

ARPAÏA Pierre	Procureur de la République adjoint – TGI Draguignan
BARGAOUI Manel	Chargée de mission PLH – CCCP
BEN SASSIA Lémir	Adulte Relais - Association Provence Verte Solidarités - Brignoles
BOTRINI Michelle	Conseil Départemental – Chef de projets Direction Habitat - Toulon
DELFAUX Véronique	Conseillère Régionale PACA
DELPIVAR Evelyne	Directrice - Chambre des Métiers du Var – Direction des services aux entreprises
DUNAN Antoine	Directeur de l'Action Culturelle et Politique de la Ville - Mairie Brignoles
FERON Nicolas	Responsable patrimoine – Logis Familial Varois
FIL François	Animateur du Conseil Citoyen
FULACHIER Aurélie	Directrice de la Mission Locale Ouest Haut var
GAUDIBERT Laure	Chargée de Mission VAR HABITAT - Brignoles
GAZZERA Isabelle	Directrice UTS Brignoles
GOURIOU Christine	Représentante du Conseil Citoyen - Brignoles
JALABERT Isabelle	Déléguée du Préfet
JULIEN Kathleen	Chargée de Mission Politique de la Ville - Mairie Brignoles
LASSOUTANIE Chantal	2 <sup>ème</sup> Adjointe Mairie de Brignoles -Vice Présidente Conseil Départemental
LE SAUX Elisabeth	Chargée de mission Conseil Départemental -SDS Toulon
MEURAY Charles	Chargé de mission DDTM du Var/SHRU
NAPOLITANO Michel	Inspecteur de L'Éducation Nationale Brignoles
RASAMISON Céline	Conseillère en développement Action Sociale – CAF du Var
ROFLO Roland	Président de la Chambre de Métiers – Délégation du Var
SAILLARD Hervé	Responsable Politique de la Ville - Coordonnateur CLSPD - Mairie Brignoles
SCHNEIDER Solange	Chargée de mission Agence Régionale de la Santé - PACA
SORIANO Chantal	Directrice Générale des Services de la CCCP
TURPIN Jean-Marie	Chef de service Politique de la Ville – DDCS83

## Absents excusés :

BLONDET Christine	Directrice agence Pôle Emploi de Brignoles
CARAVA André	Sous-Préfet de Brignoles
GERNI Robert	Chargé de Mission - Inspection Académique DASEN – Toulon
GIRAUD Marc	Président du Conseil Départemental du var
PORHET Emmanuelle	Secrétaire Générale - Sous-Préfecture de Brignoles
THOLIN Christine	Chambre de Commerce et d'Industrie du Var

\*\*\*

Mme LASSOUTANIE ouvre la séance en remerciant les partenaires de leur présence et laisse la parole à Mme JALABERT, représentante du Sous-Préfet de Brignoles, qui rappelle le contexte de ce deuxième Comité de pilotage Contrat de Ville 2015-2020.

Ceci exposé, M. DUNAN présente l'ordre du jour inscrit dans la présentation projetée pour la séance.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1<sup>ère</sup> Partie : Evaluation du Contrat de Ville
  - 1) Bilan 2015 et état des lieux 2016
  - 2) Modalités d'organisation du pilotage
  - 3) Eléments remarquables en 2016
  - 4) Rapport délibératif
- 2<sup>ème</sup> Partie : Evolution du Contrat de Ville
  - 1) Abattement de la TFPB
  - 2) Prévention de la radicalisation
  - 3) C.I.L.
  - 4) Modification des signatures
  - 5) Mise à jour des fiches actions
- 3<sup>ème</sup> Partie : Orientations Appel à Projets 2017
  - 1) Cadre stratégique AAP 2016
  - 2) Calendrier prévisionnel 2017

Points spécifiques abordés lors du Comité de Pilotage :

#### Diapo n° 10 et 11

Rappel : la Ville de Brignoles s'est engagée dans la création d'une équipe Programme de Réussite Educative (PRE) en 2016 et l'Etat y a contribué financièrement à hauteur de 30 000€ pour 2016.

Par ailleurs, la Ville a mis en place un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) qui vient compléter l'existant de la MIS.

#### Diapo n° 12

Compte-tenu de la cessation des activités de la Maison de l'Emploi et de la Formation en juillet 2016, Mme FULACHIER, Mission Locale, interpelle le Département sur la poursuite du suivi des clauses d'insertion sur le territoire ?

Mme FULACHIER propose les services de la Mission Locale pour poursuivre ce travail, dans la mesure où les financements accordés seraient maintenus par les partenaires.

Après demande auprès du cabinet du Président, Mme LASSOUTANIE indique que le Département a repris cette fonction en interne en réorganisant ses services au sein de la direction de l'insertion.

En complément, Mme DELPIVAR, précise que la Chambre des Métiers peut accompagner les porteurs/entreprises pour les créations et reprises d'activités.

#### Diapo n° 13

M. FIL informe que dans le cadre du renouvellement partiel des membres du Conseil Citoyen, la représentation de l'ensemble des quartiers est respectée, ainsi que la parité et les différentes tranches d'âge.

#### Diapo n°20

M. MEURAY rappelle les conditions de l'abattement sur la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB). Un abattement annuel de 30% est consenti pendant 3 ans aux bailleurs possédant du patrimoine situé en QPV, en contrepartie de la mise en œuvre d'un programme d'actions spécifiques défini dans les conventions signées par les bailleurs et visant principalement à améliorer le cadre de vie des locataires situés en géographie prioritaire.

Les bailleurs présentent donc leur état d'avancement du programme d'actions, à la demande du Préfet et de la DDTM, qui appréciera fin 2016-début 2017 le bilan présenté et certifiera l'abattement.

Concernant la tranquillité résidentielle, des actions spécifiques seront relancées début 2017 par Var Habitat.

Pour le Logis Familial Varois (LFV) le patrimoine représente 111 logements en QPV. L'essentiel des actions consiste à renforcer l'entretien des espaces extérieurs sur Les Tambourins. Sur la concertation des habitants le bailleur sollicitera l'avis des habitants par l'intermédiaire de questionnaires et de représentants des résidents.

Sur ce point, Mme JALABERT précise que le LFV peut se rapprocher du Conseil Citoyen pour communiquer avec les habitants ainsi que de M. BEN SASSIA, médiateur dans le cadre du dispositif adulte relais.

## Diapo n° 24

*Spécificité : thématique connexe au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).*

Une session de formation d'une demi-journée destinée aux membres du CLSPD se tiendra à destination des professionnels le 9 décembre 2016. Une seconde demi-journée sera proposée en janvier.

M. ARPAÏÀ informe les partenaires que le TGI a recruté une assistante spécialisée sur la prévention de la radicalisation et qui travaille en réseau, Mme Magali ESPAZE.

Il existe à la DT PJJ une référente départementale PJJ en charge de la mise en place d'actions régulières de formation sur cette thématique Mme Rebecca FERRARIS ([rebecca.ferraris@justice.fr](mailto:rebecca.ferraris@justice.fr)) qu'il suggère de convier au CLSPD plénier du 15 décembre ainsi qu'aux groupes de travail thématique.

Il suggère également de ne pas hésiter à associer la Brigade de Prévention de La Délinquance Juvénile (BPDJ) de Bandol dans les groupes de travail et précise que la prévention de la radicalisation ne se limite pas aux QPV. Il s'agit bien d'une action très transversale. Cette question doit être traitée dans le cadre du CLSPD. Il est proposé de définir une méthodologie d'approche ensemble, avec l'aide d'opérateurs comme UNISMED.

Sur ces questions-là, la Mission Locale serait éventuellement intéressée d'intégrer le groupe de travail spécifique sur la radicalisation.

Sur le pilier Cohésion Sociale il serait intéressant de réaliser un parallèle entre « le soutien à la parentalité » et « la prévention de la radicalisation ».

M. DUNAN précise que cette thématique a déjà fait l'objet d'une formation organisée par la Préfecture en partenariat avec la commune de Brignoles le 07 avril 2016. Une autre journée d'information/formation se déroulera le lundi 05 décembre prochain. Le groupe de travail dédié à la prévention de la radicalisation et la lutte contre la cybercriminalité dans le cadre du CLSPD, accèdera à une formation spécifique complémentaire dans le but de trouver des actions de prévention innovantes et pertinentes adaptées au territoire.

Précision concernant la procédure relative au N° Vert : Signalement → filtrage → suivi et accompagnement de la cellule

M. BEN SASSIA indique que le meilleur moyen de lutter contre le prosélytisme consiste à investir plus largement les quartiers et peut-être par la mise à disposition d'un lieu de regroupement des jeunes. M. DUNAN précise qu'un espace dédié aux jeunes intégrant le Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) ouvrira ses portes début 2017 en Centre-Ville rue Petit Paradis et que la convergence de dispositifs de prévention comme le PRE et d'actions de proximité impulsées dans le cadre du Contrat de Ville, participent à lutter contre ces phénomènes.

## Diapo n°26

L'agglomération sera créée au 01/01/17 et le futur avenant au contrat de ville devra se baser sur un projet territorial d'agglomération. Dans l'attente, les évolutions répertoriées lors de ce COFIL seront intégrées au Contrat de Ville selon une version VCOFIL2016.

## Informations Diverses

M. DUNAN informe les partenaires que bien que le transfert de la politique de la ville à la future Communauté d'agglomération se fasse au 1<sup>er</sup> janvier, la continuité du pilotage du contrat de ville sera assurée par l'équipe opérationnelle actuellement en place.

L'appel à projets sera clôturé au 31 janvier 2017 et le comité de pilotage, attribuant les subventions aux porteurs, se tiendra avant le 31 mars 2017.

Mme LASSOUTANIE clôture la séance en précisant qu'au cours de l'année 2017, une antenne de l'École de la 2<sup>ème</sup> Chance devrait ouvrir sur le territoire.

Elle remercie les participants pour leur présence et lève la séance.

\*\*\*